

# 15 Flux entre enseignements ordinaire et spécialisé dans l'enseignement de type 8

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'enseignement spécialisé de type 8, destiné aux élèves présentant un trouble de l'apprentissage, est organisé uniquement au niveau primaire. Il recense principalement des élèves issus du début de l'enseignement primaire ordinaire. L'enseignement spécialisé de type 8 vise la réintégration des élèves dans l'enseignement ordinaire. En 2015-2016, 57 % des élèves qui fréquentaient le type 8 l'année précédente entame leur année dans l'enseignement ordinaire, essentiellement en première année différenciée. Les autres élèves sont orientés vers d'autres types d'enseignement spécialisé, particulièrement vers le type 1, tant dans le primaire que dans le secondaire.

L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et aux adolescents qui, sur base d'un rapport d'inscription doivent bénéficier d'un enseignement adapté en raison de leurs besoins spécifiques et de leurs possibilités pédagogiques<sup>1</sup>. Est précisé dans ce rapport, le type d'enseignement spécialisé que l'élève doit suivre.

L'enseignement spécialisé de type 8, organisé au niveau primaire uniquement, est destiné aux élèves atteints de troubles de l'apprentissage<sup>2</sup> : il s'adresse à des élèves n'ayant pas de troubles de l'intelligence mais pour lesquels les interventions dans l'enseignement ordinaire ne suffisent pas. Il a pour finalité la réintégration dans l'enseignement ordinaire.

Ce type d'enseignement rassemble 40 % de la population scolaire de l'enseignement primaire spécialisé en 2015-2016<sup>3</sup>. Afin d'approcher la problématique de la réintégration, cet indicateur étudie les flux d'entrées et de sorties de l'enseignement spécialisé de type 8, et ce durant deux transitions scolaires : entre 2009-2010 et 2010-2011 d'une part et entre 2014-2015 et 2015-2016 d'autre part.

## Part des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé de type 8 en 2010-2011 et en 2015-2016 ; et distribution des élèves entrés pour la première fois en 2010-2011 et en 2015-2016 dans l'enseignement de type 8, selon leur position scolaire l'année précédente (fig. 15.1)

Ces graphes répondent à la question suivante : où étaient les élèves l'année scolaire précédant leur entrée dans l'enseignement de type 8 ?

Parmi les élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé de type 8 en 2010-2011, 27 % (1 859 élèves) le suivent pour la première fois. En 2015-2016, les entrants représentent 30 % de l'ensemble des élèves du type 8, soit 2 080 élèves.

En 2010-2011, près de 14 % des élèves entrant dans l'enseignement spécialisé de type 8 proviennent de l'enseignement maternel ordinaire. C'est le cas de 12 % des élèves qui arrivent dans le type 8 en 2015-2016.

En 2010-2011, l'entrée dans le type 8 avait plutôt tendance à diminuer au fil du parcours dans l'enseignement ordinaire. En 2015-2016, la provenance des élèves qui entrent dans le type 8 est moins linéaire. En effet, en 6 ans, on note qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à venir d'une première primaire et plus nombreux à provenir d'une deuxième ou d'une quatrième primaire.

Par ailleurs, près de 4 % des élèves entrant dans l'enseignement de type 8 se trouvaient déjà dans l'enseignement spécialisé, mais dans un autre type d'enseignement.

## Distribution des élèves sortant de l'enseignement de type 8 en 2009-2010 et en 2014-2015 selon la position scolaire l'année suivante (fig. 15.2)

Ce graphique présente les destinations scolaires des élèves qui quittent l'enseignement spécialisé de type 8 et répond donc à la question : où vont les élèves après avoir fréquenté l'enseignement de type 8 ?

La principale destination scolaire de ces élèves est l'enseignement secondaire ordinaire : ils sont 46 % à le fréquenter en 2010-2011 et 39 % en 2015-2016. Vient ensuite l'enseignement secondaire spécialisé : environ un tiers y poursuivent leur scolarité après avoir quitté le type 8. En 2010-2011, 7 % des élèves sortent du type 8 pour entrer en primaire ordinaire ; c'est le cas de 17 % en 2015-2016. L'analyse de ces deux périodes révèle qu'un glissement s'opère : en 2015-2016, les élèves ont davantage tendance à poursuivre leur parcours scolaire dans l'enseignement primaire ordinaire qu'auparavant, et l'enseignement secondaire ordinaire semble moins fréquenté par ces élèves.

## Zoom sur les élèves quittant le type 8 en 2009-2010 et en 2014-2015 et poursuivant leur scolarité l'année suivante dans l'enseignement primaire ou l'enseignement secondaire (fig. 15.3)

Les destinations scolaires en primaire ont évolué depuis 2010-2011. Parmi les 276 élèves concernés en 2010-2011, 55 % poursuivent leur parcours dans l'enseignement spécialisé en changeant de type. En 2015-2016, c'est le cas de 29 % des élèves. Aussi, une diminution de la fréquentation du type 1 est observée : ils représentent 27 % en 2010-2011 et 14 % en 2015-2016. Cette tendance s'observe également dans le type 3. De plus, la proportion d'élèves du type 8 entrant en primaire ordinaire est plus importante en 2015-2016 qu'en 2010-2011.

Parmi les élèves qui quittent le type 8, 1 315 élèves se retrouvent en secondaire en 2010-2011, et 1 499 en 2015-2016. La destination principale est l'enseignement ordinaire et plus particulièrement la première année différenciée (47 % en 2010-2011 et 45 % en 2015-2016). La poursuite des études dans l'enseignement spécialisé au niveau secondaire concerne 42 % d'élèves en 2010-2011 et 45 % en 2015-2016. Ils se répartissent majoritairement dans le type 1 et dans une moindre mesure, dans le type 3.

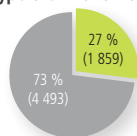
1 Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé – Art. 2 §1<sup>er</sup>.

2 Idem – Art. 8 §8. « Le type 8 est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire a conclu à des troubles des apprentissages. Ceux-ci peuvent se traduire par des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul, sans qu'il y ait retard mental ou déficit majeur sur le plan physique, comportemental ou sensoriel. Ils doivent être considérés comme des troubles complexes aux origines multifactorielles. »

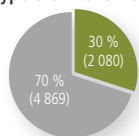
3 Voir l'indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*)

## 15.1 Part des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé de type 8 en 2010-2011 et en 2015-2016 ; et distribution des élèves entrés pour la première fois en 2010-2011 et en 2015-2016 dans l'enseignement de type 8, selon leur position scolaire l'année précédente

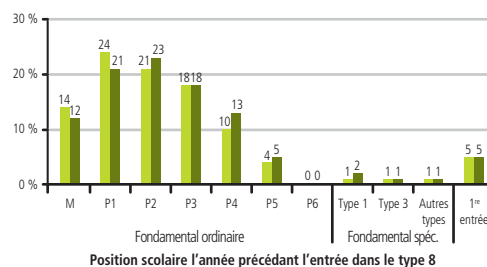
6 352 élèves dans le type 8 en 2010-2011



6 949 élèves dans le type 8 en 2015-2016

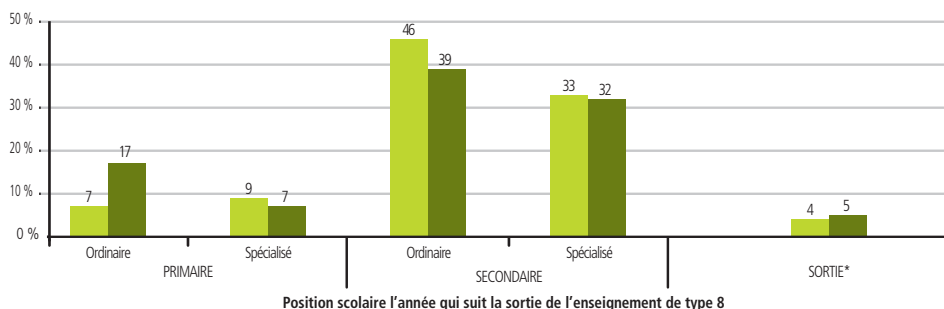


- Élèves entrés dans le type 8 en 2010-2011
- Élèves entrés dans le type 8 en 2015-2016
- Élèves maintenus dans le type 8



En 2010-2011, 1 859 élèves entrent pour la première fois dans le type 8. Ils représentent 27 % des élèves fréquentant l'enseignement de type 8. Parmi ces 1 859 élèves, 14 % étaient inscrits en maternelle ordinaire l'année scolaire précédente et c'est le cas de 12 % des 2 080 élèves entrant dans l'enseignement de type 8 en 2015-2016.

## 15.2 Distribution des élèves sortant de l'enseignement de type 8 en 2009-2010 et en 2014-2015 selon la position scolaire l'année scolaire suivante



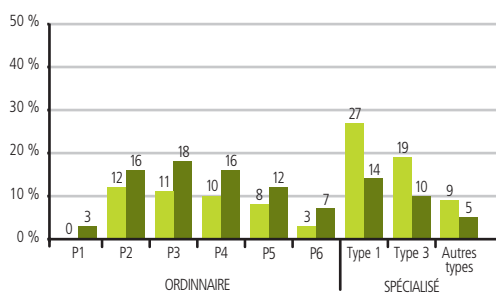
- Élèves sortis du type 8 en 2009-2010 (position scolaire en 2010-2011) - 1 665 élèves
- Élèves sortis du type 8 en 2014-2015 (position scolaire en 2015-2016) - 2 098 élèves

\* sortie = ensemble des élèves fréquentant l'enseignement de type 8 en 2009-2010 et en 2014-2015 et qui ne figurent plus dans la base de données de l'enseignement en FW-B l'année suivante.

En 2015-2016, 17 % des 2 098 élèves sortis de l'enseignement de type 8 se retrouvent dans l'enseignement primaire ordinaire et 39 % dans le secondaire ordinaire.

## 15.3 Zoom sur les élèves quittant le type 8 en 2009-2010 et en 2014-2015 et poursuivant leur scolarité l'année suivante dans l'enseignement primaire ou l'enseignement secondaire

### Entrée en primaire

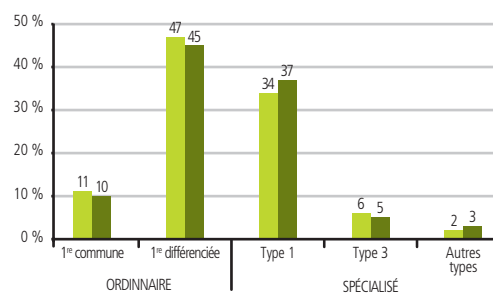


Position scolaire l'année qui suit la sortie de l'enseignement de type 8

- Élèves sortis du type 8 en 2009-2010 (position scolaire en 2010-2011) - 276 élèves
- Élèves sortis du type 8 en 2014-2015 (position scolaire en 2015-2016) - 502 élèves

En 2010-2011, 27 % des élèves sortant de l'enseignement spécialisé de type 8 vers le niveau primaire se trouvent dans l'enseignement primaire spécialisé de type 1 ; c'est le cas de 14 % des élèves en 2015-2016

### Entrée en secondaire



Position scolaire l'année qui suit la sortie de l'enseignement de type 8

- Élèves sortis du type 8 en 2009-2010 (position scolaire en 2010-2011) - 1 315 élèves
- Élèves sortis du type 8 en 2014-2015 (position scolaire en 2015-2016) - 1 499 élèves

En 2010-2011, 47 % des élèves sortant de l'enseignement spécialisé de type 8 vers le niveau secondaire se trouvent en 1<sup>re</sup> année différenciée et 34 % dans l'enseignement spécialisé de type 1.